

Discours d'ouverture

Y. YLIEFF

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En tant que Commissaire du Gouvernement, chargé de la Politique scientifique, et ayant la tutelle des onze Etablissements scientifiques fédéraux et par là du Point focal national pour le suivi de la Convention sur la diversité biologique, c'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir ce symposium.

J'aimerais tout d'abord rappeler que la Convention sur la diversité biologique n'est pas une convention uniquement axée sur la conservation de la faune et de la flore sauvages, mais bien une convention qui a pour principal objectif un développement durable pour l'humanité toute entière. Ses préoccupations sont nombreuses et fort complexes. C'est aussi une des rares conventions internationales qui met l'accent sur les inégalités Nord-Sud et vise à préserver les droits des peuples indigènes et des communautés locales.

A La Haye, lors de la sixième Conférence des Parties, tenue le mois passé, il est apparu que la volonté politique de reconnaître l'ampleur de la crise globale relative à la biodiversité, et d'agir d'une façon efficace, est loin d'être suffisante. C'est une erreur grave. Le nombre d'espèces végétales et animales éteintes chaque année augmente considérablement, ce qui signifie un appauvrissement réel de la variété et de la diversité génétiques, ressource naturelle de valeur inestimable. En plus, nombreux sont les écosystèmes qui subissent un affaiblissement dans leur fonctionnement. Nos connaissances scientifiques sont à ce jour insuffisantes pour déterminer jusqu'où cette réduction de la biodiversité peut s'étendre, avant l'écroulement irréversible de ces écosystèmes.

Sous la législation précédente, j'ai pris en compte les objectifs de la Convention et j'ai soutenu sa mise en œuvre au

niveau fédéral, notamment par la création et l'installation du Conseil Fédéral du Développement Durable, par celle d'une Commission Interdépartementale, chargée de la mise sur pied d'un Plan Fédéral pour le Développement Durable, et par la création d'un Point focal national pour le suivi de la Convention, basé à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

En 1996, j'ai proposé au Conseil des Ministres l'adoption d'un plan ambitieux à long terme visant à augmenter le support scientifique en vue des décisions à prendre par le gouvernement fédéral relatives à une politique de développement durable.

Après le lancement en 1996 d'un premier plan pluriannuel d'appui scientifique à une politique de développement durable, mon administration, les Services fédéraux pour les affaires scientifiques, techniques et culturelles, gère actuellement un deuxième plan qui s'étend de 2000 à 2006. Ce plan comprend trois volets: le premier « Modes de production et de consommation durables », le deuxième « Changements globaux, écosystèmes et biodiversité » et le troisième « Actions de support ». Huit millions d'euros sont prévus pour des projets de recherche sur le milieu marin, l'Antarctique et les écosystèmes terrestres.

Les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles sont engagés dans la mise en œuvre de la Convention par plusieurs autres initiatives comme: les Collections coordonnées belges de micro-organismes, le Catalogue électronique des ressources de biodiversité en Belgique, la Plateforme biodiversité, le projet Metafro-Infosys, la participation belge au « Global Biodiversity Information Facility » et bien sûr le financement du Point focal national.

Finalement le projet visant entre autres à digitaliser les collections scientifiques des Établissements fédéraux, et je pense en particulier à celles de cet Institut et celles du Musée royal d'Afrique centrale, permettra un accès facile aux innombrables données de biodiversité pour lesquelles surtout les pays en développement sont les premiers demandeurs.

L'attention et l'intérêt pour la Convention sur la diversité biologique dans notre pays ne sont pas à la hauteur de son importance. La problématique posée par la disparition des espèces, des gènes, des habitats, n'est pas suffisamment reconnue par les décideurs. La diversité biologique devrait pouvoir figurer sur l'agenda des priorités au même niveau que les changements climatiques.

Il est impératif de l'intégrer dans tous les secteurs économiques et sociaux. C'est là un des principaux objectifs de ce symposium, auquel j'attache une attention particulière.

Pour terminer, je remercie M. Daniel CAHEN, Directeur de l'Institut, pour son hospitalité. Je félicite les organisateurs pour la qualité du programme et leur souhaite beaucoup de succès en ce qui concerne le déroulement de ce symposium. Je vous remercie de votre bonne attention.

Yvan YLIEFF

Commissaire du Gouvernement,
chargé de la Politique scientifique
Regeringscommissaris,
belast met het Wetenschapsbeleid
Square de Meeûs / de Meeûssquare 23
1000 Bruxelles / Brussel